

www.heiligenberg.fr

N°83 | JUILLET 2025



HEILIGENBERG INFOS



C'est
L'ÉTÉ

La lettre d'information de la vie communale

Le mot du Maire



Mes chers amis,

La période estivale vient de s'installer dans notre belle commune. À présent est venu le moment de nous retrouver lors de nos rendez-vous festifs qui animent la vie de notre village, ainsi qu'autour des projets qui façonnent l'avenir de HEILIGENBERG.

Cet été, le bal populaire organisé par l'Amicale de Sapeurs-Pompiers aura lieu le samedi 12 juillet, suivi à la nuit tombée par le traditionnel feu d'artifice tiré par M. Pascal HENNY.

La cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale se déroulera quant à elle le lundi 14 juillet 2025 à 10h00. **L'ensemble de la population villageoise y est bien entendu cordialement invitée.** Le dimanche 20 juillet se tiendra l'incontournable marché aux puces dans les rues du village.

Je tiens à saluer ici l'engagement de l'ensemble des membres de nos associations et à remercier leurs dirigeants ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent sans relâche à la pleine réussite de nos belles manifestations.

Il nous reste plus qu'à rehausser de notre présence ces beaux moments de convivialités qui nous sont ainsi proposés. Au-delà des festivités, la vie communale poursuit son cours toujours avec la même volonté de répondre aux besoins de notre quotidien, mais aussi de préparer l'avenir.

Le chantier de déploiement des nouveaux réseaux secs et humides de la rue de la Batteuse (le 2^{ème} d'une telle envergure sur le village dans cette mandature), engagé depuis le mois de mars avance à grands pas. La renumérotation de l'ensemble des maisons, dont l'ancienne datait des années 70, et qui pouvait présenter quelques ambiguïtés, va être lancée dans les tous prochains temps, tandis que l'enquête publique concernant le PLU démarrera le 27 août prochain pour s'achever le 29 septembre 2025.

Par ailleurs, durant l'été, une partie du réseau électrique aérien de la rue du Niederweg sera rénovée et nous profiterons de ces travaux pour réviser l'éclairage public sur le parcours concerné par cette modification. Nous sommes conscients que ces travaux sont parfois contraignants pour certains d'entre vous, et je tiens à remercier l'ensemble des personnes très souvent gênées dans leur quotidien, pour leur compréhension et leur soutien dans la réalisation de ces projets structurants.

Ils traduisent ainsi une ambition simple mais essentielle : faire de HEILIGENBERG un village toujours plus agréable à vivre, un village fidèle à son histoire et à ses traditions, mais résolument tourné vers l'avenir.

À présent je vous laisse découvrir ce nouveau numéro et vous souhaite une très belle période estivale !

Votre Maire,
Guy ERNST



SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2
Informations pratiques	p. 3
Vie civique	p. 4
La page communale	p. 6
La page intercommunale	p. 10
La page des travaux	p. 11
La vie de l'école	p. 13
La vie du périscolaire	p. 15
La vie associative	p. 16
La vie de la paroisse	p. 19
État civil	p. 20
Dates à retenir	p. 20

Informations pratiques



Horaires d'ouverture de la Mairie

**Attention à partir du mercredi
16 juillet 2025 changement d'horaires !**

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les :

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

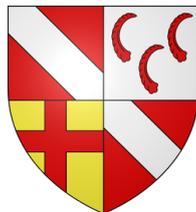
Mardi de 13h30 à 16h

Mercredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h

Jeudi de 13h30 à 16h

Vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Un message peut être laissé au **03.88.50.00.13**, par mail **mairie@heiligenberg.fr** ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité à l'ouverture du secrétariat au public.



Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

**Attention à partir du mercredi 16 juillet
2025 changement de lieu et d'horaires !**

À partir du mercredi 16 juillet 2025 le bureau de l'Agence Postale Communale se trouvera en mairie.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 11h



**Afin de permettre le transfert
de l'Agence Postale Communale
au sein de la mairie,
le secrétariat de mairie
ainsi que les services postaux
seront exceptionnellement fermés
le mardi 15 juillet 2025.**

Accueil au Périscolaire

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30, avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h30. Il est fermé pendant les vacances scolaires. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable, et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr).

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2025 ont déjà démarré, vous pouvez déposer vos dossiers d'inscription jusqu'au vendredi 22 août 2025 au plus tard.

Pour en savoir plus, scannez le QR code ci-dessous.



Ouverture de la déchèterie végétale

La déchetterie pour les végétaux est ouverte depuis le 9 mars et ce jusqu'au 15 novembre 2025.

Les horaires d'accès sont de 10h à 12h tous les samedis, et seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om.

Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.



Ordures ménagères et tri sélectif

Pour rappel, le **lundi 14 juillet** (Fête Nationale) il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères, les collectes reprendront normalement à partir du **lundi 21 juillet**.





Vie civique

RAPPEL : horaires d'utilisation des engins bruyants

Les beaux jours sont à nouveau bien présents, et avec eux les travaux d'extérieurs. Aussi, comme à chaque période estivale, nous rappelons à nos concitoyens qu'il existe un arrêté réglementant la plage horaire d'utilisation de tout ce qui est matériel bruyant (tondeuse, perceuse, ...).

Les horaires permettant de réaliser les activités précitées sont :

**du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 19h,
le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h,
le dimanche et autres jours fériés, de 10h à 11h.**

L'arrêté municipal est consultable in extenso sur le site de la commune de HEILIGENBERG à l'adresse suivante :

<https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui par le passé et à l'avenir ont toujours respecté et respecteront cet arrêté. Pour les autres, nous précisons que le non-respect de cette réglementation tombe sous le coup de la Loi et que tout contrevenant est susceptible de se faire verbaliser.



RAPPEL : horaires de dépose dans les bennes de tri sélectif

Il est rappelé à l'ensemble des usagers qu'il est possible de déposer des déchets recyclables dans les bennes de tri sélectif (verre, papier, plastique) installées à côté du foyer communal aux horaires suivants :

**du lundi au samedi inclus,
de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

L'utilisation de ces bennes en dehors de ces horaires, y compris le dimanche et les jours fériés, est **STRICTEMENT INTERDITE**.



En cas de canicule

Pensez à vous prémunir du soleil, à vous hydrater le plus possible, à vous rafraîchir, à rester à l'ombre et à éviter toutes activités intenses. Pensez aussi à prendre des nouvelles de vos proches et de vos voisins.

Les fortes chaleurs peuvent causer maux de tête, crampes et nausées.

Rappelons qu'il existe en mairie un registre des personnes à risques dans lequel les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques, peuvent s'inscrire.

Attention également aux feux

Très vite avec les fortes chaleurs, la végétation se dessèche et devient facilement inflammable.

Attention donc à un barbecue mal maîtrisé qui peut provoquer des dégâts par le feu. **Rappelons que tout brûlage de déchets et de rémanents est formellement interdit sauf exceptions, dans le cadre d'une exploitation sylvicole notamment.**

À toutes fins utiles, l'arrêté préfectoral prescrivant les différentes mesures à prendre concernant l'usage des feux est consultable sur le site internet de la mairie sous l'onglet « Vie municipale / Documents et guides administratifs ».





L'entretien des abords des propriétés est l'affaire de tous !



Toujours dans la catégorie des rappels utiles, un arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs au droit des propriétés est toujours en vigueur.

Il est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse :

<https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>.

Il énonce différentes prescriptions que chacun se doit d'appliquer, tant en période estivale que le reste de l'année, afin d'entretenir les abords en limite de sa propriété (nettoyage, désherbage, élagage, déneigement...). Nous remercions les habitants de bien vouloir s'y conformer.

Nous rappelons que l'entretien concerne également les trottoirs situés au droit de sa propriété, caniveaux compris.

Encore une fois, cet entretien des abords est l'affaire des particuliers. S'il arrive à la commune de s'en charger ponctuellement, ce n'est qu'à titre exceptionnel, lorsque la situation l'exige. Mais si l'exceptionnel devenait récurrent, l'intervention de la commune sera facturée au riverain.

Nous ne manquerons jamais d'insister sur ces règles de vie commune, tant elles s'avèrent nécessaires. De même, il est inadmissible d'abandonner des débris et assimilés sur la voie publique ou autres lieux (bordures de forêt, ...). Il n'est pas inutile de préciser que de surcroît, les déjections canines en font partie. Il est rappelé qu'une amende forfaitaire de 1 000 € est prévue pour tout contrevenant.

Si vous deviez être témoins de tels dépôts sauvages ou délictueux, n'hésitez pas à signaler l'identité de ces individus peu scrupuleux, ou tout élément qui aiderait à leur identification (plaque d'immatriculation du véhicule par exemple). **Nous garantissons la préservation de l'anonymat de nos sources.**

Nous exprimons très sincèrement notre gratitude à la grande majorité des habitants qui démontrent leur altérité et leur implication dans le bien-être collectif en respectant ces mesures et espérons que les autres voudront bien faire ce petit effort supplémentaire qui sera apprécié par tous.

Service communal d'alerte et d'information

La commune de HEILIGENBERG a mis en place plusieurs moyens d'information : site internet, page Facebook, application Intra-muros, envoi de SMS entre autres. Ce dernier moyen, destiné essentiellement aux alertes météo ou aux signalements de travaux, nécessite que la personne intéressée fasse une demande par mail en communiquant son numéro de téléphone portable et son adresse mail.

Toutefois, la commune souhaite privilégier la diffusion d'informations via le site internet et l'application INTRAMUROS. Nous encourageons donc chacune et chacun à consulter régulièrement notre site et à télécharger cette application.

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune de HEILIGENBERG a également mis en place un registre des personnes fragiles. Les habitants qui seraient particulièrement isolés, ou sujets à des soucis de santé importants, peuvent, s'ils le souhaitent, se faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions être au courant de leur situation particulière. Ces informations seront uniquement destinées à être recueillies dans notre PCS et utilisées lors de l'activation de ce dernier.

INFORMATION AUX ENTREPRENEURS :

Nous informons l'ensemble des entreprises implantées sur HEILIGENBERG, et quelle que soit leur taille, qu'il est tout à fait possible pour elles de se faire connaître via la mairie.

Il leur suffit de nous transmettre toutes les informations qu'elles jugeront utiles de faire paraître en ligne (type d'entreprise, coordonnées, horaires,...), idéalement accompagnées d'un flyer d'illustration. La commune les diffusera ensuite sur son site internet (onglet « Vie pratique » / « Entreprises et commerces ») ainsi que sur l'application INTRAMUROS.



La page communale

Une vente de bois toujours appréciée

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier bulletin communal, c'est le mercredi 23 avril à 19h que s'est déroulée au foyer Saint Michel la traditionnelle vente de bois.

Cette année étaient proposés à la vente 12 lots de Bois Industriel en Long (BIL) et 10 lots de fonds de coupe qui ont ainsi trouvé acquéreur à la meilleure offre lors d'enchères montantes.

Cette vente aura généré une recette au profit de la commune d'un montant de 11 333,00€.

Nous remercions l'ensemble des adjudicataires pour leur fidélité et surtout pour leurs achats, et nous leur souhaitons bon courage et une pleine réussite dans l'exécution de leur travail.

Une jeune stagiaire au secrétariat de mairie

Du 31 mars au 11 avril, la mairie a eu le plaisir d'accueillir Léa PESTANA DIEBOLD, jeune habitante de la commune, élève en classe de 1ère professionnelle SAPAT au Lycée Professionnel Agricole de ERSTEIN, venue effectuer un stage de découverte du milieu professionnel.

Durant son stage, Léa a pu découvrir le rôle et le fonctionnement d'une collectivité, ainsi que les métiers de l'administration publique. Elle a bien entendu pu participer à diverses tâches administratives : accueil du public, gestion de documents, classement, traitement des factures ou encore initiation aux démarches administratives courantes.

Nous espérons que cette immersion lui aura été enrichissante et lui souhaitons pleine réussite dans la poursuite de ses études.



Cérémonie du 8 mai ou l'importance de la mémoire

Longtemps la pluie s'est fait craindre, mais c'est finalement sous un ciel sans nuage que la cérémonie du 8 mai 2025 a pu se dérouler. Rien à voir avec ces nuages noirs qui ont couvert l'histoire de notre pays durant ces quatre années terribles de la Seconde Guerre Mondiale.

80 ans après les faits, alors que l'Allemagne n'est depuis longtemps plus un ennemi, à quoi sert donc ces cérémonies commémoratives ? Pas à bénéficier d'un jour férié, sans aucun doute. Par-delà l'exercice d'un rappel salutaire des horreurs que certains êtres « humains » peuvent commettre sur d'autres, horreurs que M. le Maire a rappelées dans son discours, ces moments servent avant tout à se souvenir des épreuves traversées par nos parents, grands-parents, et maintenant arrières grands-parents, se souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour lutter contre la barbarie.

Ces journées sont aussi l'occasion (rare) de s'interroger, de réfléchir à certaines questions fondamentales : comment de telles choses ont pu se produire (même si les bulletins d'information nous permettent de nous faire une idée, au regard des conflits actuels) ? Elles permettent également de nous interroger honnêtement sur nous-même, comme nous ont invité les élèves de l'école de HEILIGENBERG interprétant la chanson « Né en 17 » : qu'aurions nous fait si nous avions vécu ces moments extrêmes ?

Dans son discours, M. le Maire signalait l'outil puissant qu'était la mémoire. C'est parce que les dirigeants des années 50 se souvenaient des atrocités vécues dix ans avant qu'ils ont mis en marche la construction européenne. Et c'est parce que beaucoup commencent à l'oublier que certains, comme dans les années 30, s'imaginent que de telles choses ne peuvent pas se (re)produire à leur époque.



Aussi remercions nous tous les participants à cette cérémonie : les enseignants, les élèves et leurs parents, les sapeurs-pompiers, les officiers de l'armée française, les membres du public, tous ceux qui viennent rehausser de leur présence ces cérémonies et perpétuer leur inestimable utilité.

À l'issue de ce moment de mémoire, M. le Maire a remis un cadeau personnel aux jeunes lecteurs comprenant un stylo collector ainsi qu'un bleuet commémoratif pour les remercier de leur implication.

Pour terminer sur une note plus joyeuse, il est à noter que la fin de cette cérémonie a été l'occasion d'une belle preuve de solidarité villageoise.

En effet, M. Roland KAUFFER, président de l'association du Montgolfier, a remis à Mme Catherine FRISON, Directrice de l'école, un chèque de 500 € comme participation au séjour de découverte à l'Ecomusée d'UNGERSHEIM que sa classe devait entreprendre quelques jours plus tard (cf. notre rubrique « la vie de l'école »). C'est une fois de plus un bel exemple d'entraide entre les différentes composantes du monde associatif de notre village : ici le Montgolfier et l'école, sans oublier bien entendu les délégués des parents qui œuvrent également pour le bien des élèves à travers leurs nombreuses actions, mais c'est également les membres de la chorale Sainte Cécile venant chanter aux cérémonies commémoratives, ou le club de Tir et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers alliant leurs efforts pour proposer le marché aux puces annuel.





La page communale

La renumérotation arrive !

Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans un bulletin précédent, la commune a engagé une réflexion sur la renumérotation du village.

En effet, l'adressage actuellement en vigueur peut poser de graves problèmes, notamment de retard dans l'arrivée des secours à une adresse donnée, ceci du fait de la difficulté à la trouver.

Devant la complexité de la situation, et afin de se conformer à la Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, la commune a donc procédé à une refonte complète de sa base d'adresse.

Vous serez très prochainement destinataire d'un courrier vous informant de votre nouveau numéro ainsi que des explications concernant la future mise en place des nouvelles adresses.

Par ailleurs, un certificat vous parviendra également, servant de justificatif auprès de vos interlocuteurs et attestant bien que ce changement est une initiative communale.

Outre ce changement de numéro pour chaque maison, la dénomination de certaines rues va également être modifiée :

- ainsi en est-il de la partie de l'actuelle rue Principale comprise entre l'église et la place Hugo WEGMANN qui deviendra rue de l'Église,
- la rue du Berger deviendra l'impasse du Berger,
- la route Nationale, qui n'en est plus une, deviendra la route de la Vallée,
- la rue de la Gare restera la rue de la Gare, mais démarrera désormais depuis le pont de la Bruche (et non plus depuis le rond-point) et ira jusqu'à la limite du territoire, c'est-à-dire la voie ferrée,
- afin de marquer clairement la séparation entre les rues Danneck et rue des Champs (et nous parlons bien de **rue Danneck** et non de **lotissement Danneck**), la limite entre les deux se fera à hauteur des actuels numéros 178b rue Danneck et 179b rue Danneck.



Nous sommes conscients des difficultés que cette modification d'adressage engendrera et des démarches supplémentaires qu'elle impliquera pour tout un chacun, et nous en sommes désolés. Mais comme nous l'avons évoqué en début d'article, il s'agit véritablement d'une mise au point importante et au sens littéral du terme, une question de vie et de mort.

Nous avons en effet eu plusieurs témoignages de parents de personnes âgées nous ayant alerté sur l'arrivée in extremis des secours, retardés par des difficultés de localisation. Si aucune issue tragique n'a encore été à déplorer, nous sommes certains que chacun des habitants de HEILIGENBERG en comprendra l'enjeu.

Nous vous remercions donc sincèrement pour votre compréhension et votre concours. Bien entendu, les services de la mairie resteront à votre disposition lors de cette renumérotation.

Point sur le PLU

IMPORTANT

Plan Local d'Urbanisme

Enquête Publique

du 27 août au 29 septembre 2025

Des précisions sur les modalités du déroulement de cette enquête publique seront prochainement disponibles sur le site internet communal, affichées en mairie et par ailleurs les annonces légales idoines paraîtront dans la presse.



L'Agence Postale Communale transférée dans les locaux de la mairie

À partir du 16 juillet, l'agence postale migrera vers le secrétariat de mairie. Il sera ainsi possible aux usagers de réaliser un plus grand nombre de démarches à un seul et même endroit, plus précisément dans le bureau situé à gauche en entrant dans le secrétariat de mairie.

Cette réorganisation implique par ailleurs une modification des horaires d'ouverture au public, à la fois de l'agence postale, mais également du secrétariat. Ceux-ci vous ont été présentés en début du présent bulletin, mais nous vous les rappelons ci-après :

Agence postale ouverte :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h
- mercredi matin de 9h à 11h

Secrétariat de mairie ouvert :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- mardi et jeudi de 13h30 à 16h
- mercredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h



Nous remercions les usagers de bien vouloir se conformer à ses nouveaux horaires pour chacun des services sollicités. **En effet, pour des raisons de procédures propres aux agences postales, il ne sera pas possible d'ouvrir les services postaux en dehors des heures d'ouverture**, même si le secrétariat est accessible par ailleurs au public (c'est-à-dire les lundi et vendredi matin, ainsi que le mercredi après-midi).

Nous tenions à remercier Mme Marguerite DUBOIS pour son implication au sein de l'Agence Postale Communale durant toutes ces années.

Nous précisons que Mme DUBOIS reste en charge du périscolaire pour l'année scolaire 2025 / 2026.

Cérémonie commémorative du 14 juillet 2025

La cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale aura lieu cette année le **lundi 14 juillet à 10 heures** avec le programme suivant :

- 10 heures : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et discours ;
- remise des récompenses aux jeunes diplômés du village et aux lauréats des concours ;
- verre de l'amitié.

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.

Le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent également les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies de la Fête Nationale. En ce jour, les collégiens, lycéens et étudiants ayant réussi leurs examens seront mis à l'honneur. À cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau. Dans le respect de la coutume, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie recevront le traditionnel chocolat offert par la Commune.

Nous lançons un appel à signalement des jeunes diplômés concernés par une réussite à un examen scolaire cette année (brevet, bac, études supérieures) : qu'eux-mêmes ou leurs parents se fassent connaître dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la mairie par téléphone au 03.88.50.00.13, ou par un courrier déposé dans la boîte aux lettres, ou par courriel à l'adresse de la mairie (mairie@heiligenberg.fr), avant le 11 juillet à 12h. Veuillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie. Les lauréats pourront ainsi y être spécialement distingués.



La page intercommunale

Travaux rue de la Batteuse : un chantier qui avance



Les travaux de la rue de la Batteuse avancent à un très bon rythme et à l'heure où vous lirez ces lignes les conduites principales d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement sont posées sur l'ensemble des 400m linéaires ainsi que les raccordements en limite des propriétés privées.

La pose des réseaux télécom a démarré, et avant la fin du mois de juillet Eurovia procèdera à la mise en place définitive des bouches d'égout, du fil pavé? ainsi qu'à l'installation des nouveaux mats d'éclairage public.

Profitant de la refonte totale de la rue de la Batteuse, l'Electricité de Strasbourg, par l'entremise de la société SOBECA, procèdera à l'effacement du réseau électrique aérien situé dans la partie au-delà de l'intersection de la rue des Champs et qui est à présent devenu obsolète.

À l'heure actuelle, la majeure partie des riverains est d'ores et déjà connectée aux différents réseaux nouvellement créés, tandis que les agents du SDEA s'affairent à poser les nouveaux compteurs d'eau dans les coffrets des particuliers.

Rappelons que ce chantier est extrêmement complexe. Il verra à terme la pose de plusieurs centaines de mètres linéaires de tuyaux à usages différents. Nous tenions encore par ces lignes à remercier, d'une part les employés qui ont œuvré au quotidien, et notamment par cette période caniculaire, et d'autre part l'ensemble des riverains pour leur patience, leur compréhension et leur compassion.

Qui dit chantier complexe dit coûts importants. La commune peut heureusement compter sur l'aide de plusieurs partenaires qu'il convient encore une fois de remercier comme il se doit :

- **la communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig** tout d'abord, qui prend à sa charge le coût de la mise en place des réseaux humides (assainissement, eau et eaux pluviales), permettant à la commune de concentrer ses efforts financiers sur les travaux d'aménagement de voirie et les travaux annexes (enfouissement de lignes par exemple) ;
- **la Collectivité européenne d'Alsace** qui a octroyé, à la commune de HEILIGENBERG, dans le cadre du Fond Communal Alsace, une subvention de **100 000 €** ;
- **la Préfecture du Bas-Rhin** qui dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux octroie pour sa part à notre commune un montant de **100 300 €**.

Nous remercions chaleureusement nos trois partenaires pour leur implication et leur soutien qui nous permettent de réaliser cette opération Ô combien importante.





Réunion compostage : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »

Le SELECT'OM propose à toutes ses communes adhérentes de venir dans leur localité présenter aux personnes intéressées les bonnes pratiques relatives au compostage.

Ce jeudi 24 avril, la commune de HEILIGENBERG a eu le plaisir d'accueillir une telle réunion au foyer Saint Michel. Devant un parterre de nombreux curieux attentifs à ses propos, l'intervenante du SELECT'OM a initié les néophytes à la méthode du compostage, tout en les sensibilisant à son utilité. Elle n'a pas manqué de répondre aux questions que chaque personne désirant se lancer se pose :

- où installer son composteur et quels déchets y mettre ?
- comment accélérer le processus de décomposition des déchets ?
- que faire de ses déchets verts ?
- comment utiliser son compost ?
- comment favoriser la biodiversité dans son jardin ?

Même pour les personnes au fait de la méthode, cette réunion était également pour elles l'occasion de confirmer leur propre façon de faire, ou de clarifier l'un ou l'autre doute.

Précisons également, pour les personnes désirant se lancer dans l'activité de compostage, que le SELECT'OM propose à la vente des composteurs en bois de sapin Douglas, au prix subventionné de 50€ au lieu de 90€.



La page des travaux



Éclairage du terrain de pétanque

Suite à un réaménagement du réseau électrique au niveau de la rue du Dischelberg, l'alimentation de l'éclairage du terrain de pétanque, jusque là en aérien, n'était plus possible depuis quelque temps.

Pour remédier à ce manque, le club de tir mettait gracieusement à disposition ses prises de courant, et nous le remercions encore chaleureusement de sa bienveillance.

Afin de palier à cet aléa, une gaine a été déployée en sous-terrain en régie communale, sur une longueur de 70m, ceci avec l'aide de l'entreprise TP de la Bruche de HEILIGENBERG. Par ailleurs, une première partie du tronçon nécessaire à la mise en sous-terrain, avait déjà été enfouie en trottoir situé en bordure de la maison de M. CHOBY lors des travaux de pose de la nouvelle conduite alimentant notre réservoir en eau.

Très prochainement nous procéderons à la mise en place d'un câble électrique et de son raccordement afin de rétablir la situation de façon pérenne.



La page des travaux

Nettoyage des rues

Le 17 avril dernier, une balayeuse aspiratrice à parcouru la majeure partie des rues du village, afin de réaliser un nettoyage « printanier » conséquent de la voirie communale.

Il avait été demandé en cette occasion aux riverains de ces rues de ne pas laisser stationner leur véhicule sur la voie publique durant cette opération, ceci afin de permettre le passage facilité du camion de nettoyage, et diminuer par la même le risque d'endommager les véhicules des particuliers par la projection d'un gravier lors du balayage par exemple.

Coût de la prestation : 928,83 €.



En outre, toujours au rayon espaces verts, l'équipe technique communale a poursuivi l'aménagement du cimetière en terminant la plantation d'une cinquantaine de lauriers le long de l'enceinte, prolongeant ainsi la clôture végétale déjà mise en place. Pour cela, plus d'une trentaine de mètres cubes de terre végétale, issue du broyage et du compostage des végétaux de la déchèterie verte, a pu être utilisée. Ainsi, dans quelques semaines, lorsque ces derniers lauriers auront poussé, l'extension du cimetière aura alors trouvé son aspect plus ou moins définitif.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux d'entretien des espaces verts, et bien d'autres encore, l'équipe communale est passée depuis début juin en «horaire d'été», commençant une heure plus tôt que d'habitude, soit à 7h du matin, profitant ainsi plus longtemps de la relative fraîcheur matinale pour réaliser des travaux en extérieur.

Travaux espaces verts

Le printemps, c'est-à-dire les mois d'avril à juin, est traditionnellement une période de l'année essentiellement accaparée par les travaux d'entretien des espaces verts, afin qu'ils soient fins prêts pour la belle saison et l'accueil des promeneurs profitant du soleil pour faire de belles balades. Et se promener dans un joli cadre est toujours mieux apprécié.

Aussi, l'équipe communale, a donc poursuivi ses travaux consacrés aux espaces verts, il est vrai, pas très aidée par les conditions climatiques du mois d'avril et du mois de mai.

Les fortes pluies ont régulièrement fait repousser la végétation sur les bords des voies avec plus de vigueur, nécessitant de fréquentes interventions.



La vie de l'école



Initiation aux arts du cirque

Tous les élèves de l'école ont eu la chance de découvrir les arts du cirque grâce à Anne Knipper, de la Compagnie Accro'balles. Depuis fin avril, ils ont tout d'abord découvert différentes disciplines : jonglage, équilibre, clowneries, acrobaties puis chaque enfant a choisi sa spécialité et à plusieurs, ils ont pu monter des numéros, en les travaillant sur plusieurs séances.

Enfin, le vendredi 13 juin, ils ont pu dévoiler leur travail et leurs talents devant un public venu nombreux pour les admirer sous la direction d'Anne qui a savamment orchestré tous les numéros !

Ce projet a été possible grâce aux habitants d'Heiligenberg qui participent aux actions des Parents d'élèves. Les enfants les remercient chaleureusement !



Dans le cadre de ce projet cirque, les élèves ont pu assister à une représentation du Cirque Arlette Gruss lors d'une sortie à Colmar. Après avoir découvert les rues du centre ville grâce aux circuits de l'Office du Tourisme, les enfants ont admiré les artistes de cette grande famille du cirque sous un chapiteau dans l'ambiance du 40^e anniversaire de la Compagnie.



Sortie cinéma

Les élèves de la classe CP-CE1 se sont rendus au cinéma des Rohans à Mutzig pour assister à la 3^e projection de leur projet "École et Cinéma" ce mardi 20 mai. Ils ont pu y découvrir le film Microcosmos, considéré comme le documentaire le plus novateur fait sur les insectes, récompensé par de nombreux Césars.



La vie de l'école

Jumelage : visite des correspondants allemands

C'est avec plaisir que l'école de HEILIGENBERG a accueilli ce mardi 27 mai les élèves d'HEILIGENBERG-ÜBERM-BODENSEE. Cette visite concrétise un lien qui se poursuit tout au long de l'année par correspondance épistolaire constante, permettant de part et d'autre de travailler la langue du voisin.

En cette belle matinée de printemps, la visite de nos petits camarades allemands a démarré par l'échange de cadeaux, avant de partager un petit goûter confectionné par les parents allemands et français. Par la suite, les élèves des deux cotés du Rhin ont pu parcourir notre village à l'occasion d'un jeu de piste.

Enfin, tout ce petit monde a pu se restaurer devant un bon repas offert par la mairie, avant que nos correspondants allemands reprennent leur voyage.



Séjour à l'écomusée

Les élèves de la classe CE2-CM1-CM2 ont pu vivre une semaine exceptionnelle, comme au début du 20^e siècle à l'Ecomusée d'Alsace du 19 au 23 mai 2025.

En effet, ils y ont découvert la vie de leurs ancêtres au travers des ateliers de broderie, de sculpture sur bois, de forge, de torchis mais aussi en découvrant l'école et les jeux d'antan, les danses traditionnelles et l'importance de la rivière dans leur vie. Ils ont également pu profiter d'une soirée tartes flambées qu'ils ont confectionnées et dégustées avec grand plaisir.

Encore un grand merci aux généreux financeurs de la cagnotte de la «Trousse à projets» mais aussi à la Commune qui a subventionné ce merveilleux projet, et à l'ADEM (Association Des Enseignants de Molsheim à laquelle vous avez peut-être acheté un billet de tombola en septembre !) pour sa participation.



Jardin partagé

Tout au long du printemps, les élèves de la classe maternelle se sont occupés avec soin du jardin partagé du village. Ils ont nettoyé les carrés, et tous les élèves de l'école ont pu assister à une animation du Select'om autour du compostage. À cette occasion, l'animatrice a installé un beau bac de compostage et en a rappelé les règles d'utilisation.



La vie du périscolaire



C'est désormais la dernière ligne droite avant les grandes vacances. Mais les petits pensionnaires du périscolaire de HEILIGENBERG ne pensent pas encore au farniente. Au contraire même, ils ne chôment pas !

Ainsi, afin de préparer deux dates EXTRÊMEMENT importantes, à savoir la fête des Mères et la fête des Pères, les enfants ont fait preuve d'application et de dextérité pour préparer de très beaux objets à offrir à leurs parents.

Ceux-ci, nous en sommes certains, ont été ravis de les recevoir, tant ces présents personnalisent les efforts et le temps consacré par leur chère progéniture pour réaliser cette preuve d'attachement. Et tant pis si sur le moment, on ne sait pas toujours trop où les exposer.



Mais la fin de l'année approche, et avec elle, le départ de certains enfants vers le collège. Alors pour profiter une dernière fois de ces instants ensemble et pour leur souhaiter bonne continuation, le périscolaire s'est rassemblé juste avant les vacances, le vendredi 4 juillet, pour un dernier repas conviviale.



Les inscriptions au périscolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2025 ont déjà démarré, vous pouvez déposer vos dossiers d'inscription jusqu'au vendredi 22 août 2025 au plus tard.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer un dossier d'inscription, même pour les enfants ayant déjà été inscrits pour l'année scolaire 2024-2025.

Afin qu'il soit recevable, le dossier d'inscription doit être complet et être composé des éléments suivants :

- une fiche d'inscription,
- l'approbation du règlement intérieur,
- l'autorisation permanente,
- l'autorisation parentale droit à l'image,
- l'autorisation de prélèvement + un RIB,
- l'attestation d'assurance scolaire 2025/2026.

Retrouvez l'ensemble de ces informations, ainsi que les formulaires vierges à télécharger, sur la site de la commune dans la rubrique "vie pratique" - "périscolaire".





La vie associative

Dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne...

La MAÏKÜR, ou marche du 1^{er} mai, est une tradition bien ancrée en Alsace. Il s'agissait d'une sortie en forêt, souvent très matinale, pour aller y cueillir du muguet et renouer avec les balades en pleine nature interrompues par les longs mois d'hiver.

L'association du Montgolfier n'a pas dérogé à cette règle, elle qui se propose depuis plusieurs années de perpétuer cette sympathique tradition dans notre village.

Ainsi, c'est dès potron-minet (expression aussi vieille que la tradition de la MAÏKÜR) que de nombreux participants se sont retrouvés à 5h30 sur la place de l'église pour parcourir la nature environnante et la voir s'éveiller.

Profitant d'un temps idéal pour la marche, nos randonneurs ont enchaîné les kilomètres dans une ambiance conviviale, partageant ensemble, dans notre monde agité, cette rare parenthèse de calme.



M. Roland KAUFFER, président du Montgolfier, avait préparé un agréable parcours aux participants, juste assez difficile pour leur ouvrir l'appétit, leur permettant ainsi de profiter du solide petit-déjeuner servi au foyer communal à l'issue de cette excursion.

Rencontre de pétanque STILL-HEILIGENBERG

Le temps était beau et chaud en ce samedi 13 juin, un temps idéal pour jouer à la pétanque.

Les nombreux participants ayant répondu à l'appel de l'association du Montgolfier, organisatrice de l'évènement, ne s'y sont pas trompés. Et c'est avec entrain qu'ils ont participé à cet amical affrontement qui réunit chaque année les représentants de HEILIGENBERG et ceux de la commune voisine de STILL.

Ce ne sont pas moins de 16 doublettes provenant de chacun des deux villages qui se sont donc féroce-ment disputées chaque partie, afin de récolter de précieux points pour leur village respectifs.





Bien sûr, comme tous sportifs, nos compétiteurs ne manquaient pas de s'hydrater entre chaque partie à la buvette spécialement prévue à cet effet.

Pour les organisateurs, la réussite fut complète puisque ce fut les représentants de HEILIGENBERG qui remportèrent le challenge. Mais cet après-midi était avant tout placé sous le signe de l'amitié. Et c'est dans la bonne humeur que tous les participants purent, à l'issue de la compétition, reprendre des forces tous ensemble autour de délicieuses grillades.



[Club de tir : visite du Président de la Fédération Française de Tir](#)

Dimanche 4 mai l'association de Tir Saint Michel a eu le plaisir d'accueillir M. Hugues SENGER Président de la Fédération Française de Tir. Notre dynamique Président de l'association de Tir Saint Michel, M. Pascal HENNY, lui a ainsi présenté les infrastructures du club local qui compte en outre plus d'une centaine de membres, et a fait part au président de la fédération des projets d'avenir du club qui lui tiennent tant à cœur, à savoir la création d'une école de tir pour les plus jeunes.

Il est à noter que la majeure partie des installations dont dispose le club a pu être réalisée grâce à l'investissement des membres, qui y consacrent d'innombrables journées de travail.

M. SENGER, très admiratif devant ces équipements, a félicité le président et l'ensemble des membres pour la bonne tenue du stand, et surtout pour tous les efforts et tout le temps consacré. Cette visite s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.





Vie associative

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG a le plaisir de vous inviter au



Avec le soutien de la municipalité.

A cette occasion, nous organisons un repas et serions heureux de compter sur votre présence.

MENU : Jambon poché / Frites /salade verte / Dessert / Café
16€ pour un adulte et 12 € pour un enfant de moins de 12 ans.
Possibilité de grillades

Pour tout renseignement ou réservation,
veuillez contacter :
F. METZLER : 06.82.16.99.08
J. LOPES : 06.24.26.24.66.



Marché aux puces du 20 juillet 2025

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'Association du Club de Tir Saint Michel organiseront cette année le **Marché aux Puces de HEILIGENBERG** le dimanche 20 juillet.

Toute personne souhaitant y tenir un stand peut s'inscrire en remplissant le formulaire qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Le formulaire est également téléchargeable sur le site de la commune (en bas de la page d'accueil).

Pour les personnes qui souhaiteraient se restaurer, un sanglier à la broche sera proposé à midi, et des tartes flambées ainsi que des pizzas le soir. Le lieu de restauration sera situé dans la cour de l'école.

IMPORTANT :

Pour cette journée du dimanche 20 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie. Plusieurs rues seront fermées à la circulation de 5h00 du matin à 18h00 dans la partie du village comprise entre la place de l'église et le Stand de Tir (les rues concernées seront précisées ultérieurement sur notre site internet, de même que les conditions de desserte du village qui pourront être modifiées).

Il est précisé également que les étals ne sont autorisés que dans les seules rues mentionnées dans l'arrêté, notamment pour des raisons de sécurité. En dehors de ce périmètre, même dans les cours privées, aucune vente au déballage même temporaire ne pourra être effectuée.

A l'instar des années précédentes si vous deviez recevoir la visite de personnel soignant ce jour-là, merci de vous faire connaître en mairie, cela sera expressément notifié aux organisateurs.



La vie de la paroisse



Premiers pas sur le chemin de la Foi

Les fêtes de Pâques marquent le début de la « saison » des communions : 1^{ère} communion, profession de foi, ..., celles-ci se succédant tout au long du printemps.

Ainsi, le 18 mai dernier en l'église de URMATT la communauté de paroisses Bruche-Hasel a eu le plaisir d'assister à la célébration de la première communion de certains de ses petits habitants, dont Adèle IMSE pour HEILIGENBERG.

C'est le Père Olivier BECKER qui officiait ce jour-là pour faire entrer ces jeunes gens au sein de la communauté des fidèles, sous le regard attentif de leurs parents et autres membres de la famille, et de toutes personnes qui les ont guidés sur le chemin de la Foi. Pour chacun d'entre eux, ces célébrations sont l'aboutissement d'un long cheminement, heureusement bien accompagné par des bénévoles ayant à cœur de les préparer au mieux à ce moment.



Départ du Père Olivier BECKER

C'est avec regret que nous avons appris le départ pour une nouvelle mission du Père Olivier BECKER. Il a en effet été nommé vicaire épiscopal par Monseigneur DELANNOY, évêque de STRASBOURG. À ce titre, son domaine d'activités s'étendra sur le sud de l'Alsace. Il prendra ses nouvelles fonctions en septembre.

Nous souhaitons une très bonne continuation au Père Olivier BECKER dans sa prochaine tâche et lui faisons part des très sincères remerciements de la commune de HEILIGENBERG pour tout le travail qu'il a effectué dans notre paroisse et pour sa précieuse collaboration. Dieu seul sait (si nous pouvons oser cette expression), à quel point le travail sacerdotal est difficile, surtout maintenant que les prêtres ruraux se retrouvent en charge de plusieurs paroisses. Heiligenberg a cependant toujours pu compter sur l'attention de son curé. A l'heure où nous publions, le nom de son successeur n'a pas encore été mentionné.

Collecte pour le chauffage de l'église : remerciements aux généreux donateurs

Il y a quelques semaines, le Conseil de Fabrique organisait une collecte en vue de récolter des fonds au bénéfice du chauffage de l'église.

Sa présidente, Mme Sylvie BLATTNER, tient à travers ces lignes à faire part de sa sincère gratitude à l'ensemble des généreux donateurs qui ont versé leur obole en réponse à cet appel aux dons, permettant ainsi de contribuer au bon fonctionnement de la paroisse. Qu'ils en soient tous très « chaleureusement » remerciés.



Nous rappelons à toutes les personnes intéressées par la célébration des offices religieux que vous pouvez trouver toutes les informations paroissiales sur le site de la Communauté de Paroisses de MUTZIG à l'adresse suivante : <https://www.paroissesmutzig.com/accueil>.

Vous y trouverez les dernières actualités de la communauté de paroisses, les horaires des messes, l'édition du dernier bulletin paroissial, les coordonnées des prêtres desservant, ainsi que du secrétariat que vous pourrez contacter pour les baptêmes, mariages, ou décès.



Etat civil

Naissances :

En ce début d'année, nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous :

- Temoe, fils de M. Dimitri WIGISHOFF et de Mme Estelle FRANCOIS, né le 1er mai
- Léon, fils de M. Thomas GAUTIER et de Mme Tania MULLER, né le 4 juin



Nous souhaitons encore la bienvenue à ces tous jeunes concitoyens et félicitons les heureux parents.

Mariages :

Nous avons eu le plaisir de féliciter pour leur mariage :

- M. Jérémy BALAY et Mme Lisa ARENTSEN, mariés le 3 mai
- M. Clément GLOTZ et Mme Julia BOURGON, mariés le 28 juin

Nous félicitons une nouvelle fois les heureux mariés et leur souhaitons encore une très heureuse vie commune.



Grands Anniversaires de ce début d'année :

- Mme Nicole HUBER, qui a fêté ses 90 ans le 22 mai
- M. Claude FOURET, qui a fêté ses 80 ans le 13 juin

Tous nos compliments à nos jubilaires - Ad multos annos !



Ils nous ont quitté :

- Mme Monique WOOCK née LUX, décédé le 23 mai

Aux familles en peine, nous adressons encore toutes nos sincères condoléances.



Dates à retenir

- 16-17 août : week-end Old West au Holy Mountain Saloon
- 10 octobre : Semaine du goût par l'école au Foyer St Michel
- 11 novembre : Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918
- 13 décembre : Chemin de Noël par l'association du Montgolfier

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM) : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé en collaboration avec le secrétariat de mairie, par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sylvie BLATTNER.

